

Image not found or type unknown



Droit des parents face aux assistantes sociales

Par **claudine**, le **29/08/2010** à **10:18**

Bonjour à tous,rrnrje suis avec quelqu'un depuis 2 ans maintenant et cet homme as une petite fille de 4 ans. il s'est séparé de sa mère et tout se passe tres bien. en accord avec la maman, mon copain garde sa fille un week en sur deux du vendredi soir au dimanche soir. notre souci c'est que l'on vit dans un studio et que l'assistante social veut nous obliger à déménager dans un appartement avec une chambre pour la petite. il est à temp partiel gagne tres peu, financièrement on ne peut pas déménager. as t-elle le droit de nous demander de déménager si on ne peut pas financièrement ? pouvons nous demander des aides ? quelles sont les recours possible ? rnrnmerci de vos réponses